Monsieur le Procureur général,

Le chanteur Yahaya Sharif-Aminu a été condamné à mort par la Haute Cour islamique de l’État   
de Kano, le 10 août 2020, pour avoir diffusé une chanson jugée blasphématoire à l’égard du prophète Mohammed. Le 21 janvier 2021, la commission d’appel a ordonné la tenue d’un nouveau procès, estimant que ce jeune homme de 27 ans n’avait pas bénéficié d’une défense adéquate. Toujours incarcéré dans la prison de Kano, Yahaya Sharif-Aminu devrait donc être jugé à nouveau.

Nul ne doit être condamné à mort pour avoir exprimé librement ses opinions. La peine de mort pour blasphème viole les engagements du Nigeria en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

En tant que membre/sympathisant·e d’Amnesty International, je vous demande instamment de veiller à la libération immédiate et sans conditions de Yahaya Sharif-Aminu.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l’expression de ma haute considération.

Adressez vos appels à

Procureur général et ministre   
de la Justice de l’État de Kano

Haruna Isa Dederi

Kano State Ministry of Justice

Audu Baka Secretariat Kano

15, Club Road, P.M.B. 3352  
 Kano, Nigeria

Courriel : info@justice.kn.gov.ng

harunadederi@gmail.com

Copie à envoyer à

Ambassade du Nigeria

173, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris

Courriel : embassy@nigeriafrance.org